

Le 24 août 2016

Loi travail (et son monde) : c'est toujours non !

L'utilisation du 49-3 par le gouvernement pour faire passer le projet de loi travail au mois de juillet a constitué un nouveau déni de démocratie. Le gouvernement a refusé d'écouter les mobilisations initiées depuis le mois de mars, préférant jouer la carte de la répression, et utilisant la violence policière sous toutes ses formes.

Pourtant, pour toutes celles et tous ceux qui ont battu le pavé ces derniers mois, fait grève, occupé les places, organisé des actions, des blocages, la question n'est pas réglée. **Notre détermination face à ce nouveau cadeau aux patrons, actionnaires et banquiers reste intacte** et toute la période estivale a été l'occasion de la rappeler.

De nombreuses initiatives locales, ont été organisées cet été, d'autres sont prévues dès les premiers jours de septembre. **Le prochain grand rendez-vous national à l'appel de l'intersyndicale CGT, FO, Solidaires, FSU, UNEF, UNL, FIDL aura lieu le jeudi 15 septembre 2016.** Cela doit nous permettre de reprendre le travail d'explication et de mobilisation auprès de nos collègues, de montrer que la partie n'est pas finie, de dépasser le simple cercle des militant-es et des convaincu-es. **Du matériel est disponible, utilisons-le !**

L'adoption en force de la loi travail n'a pas été le seul sale coup de l'été d'un gouvernement qui a autorisé le **licenciement d'un délégué à Air France** et poursuivi sa **chasse aux migrant-es**.

Et c'est à la quasi-unanimité que députés et sénateurs ont prolongé une nouvelle fois l'Etat d'urgence. Pour la centaine d'organisations, dont Solidaires, membres du collectif [Nous ne céderons pas](#) initié par la LDH, « plus que jamais, il convient de rappeler qu'**il n'y a pas à choisir entre sécurité et liberté, sauf à entrer dans un marché de dupes qui, à terme, ne garantit ni l'une ni l'autre.** Depuis le mois de novembre, nous refusons de céder à la peur, parce que celle-ci génère amalgames, discriminations et fractures (...). Pour lutter efficacement contre le terrorisme, il convient d'abord de s'interroger sur ce qui, en amont, n'a pas marché. Le pays n'a pas besoin de nouvelles dispositions législatives ou d'une pérennisation de l'état d'urgence. Il doit au contraire se retrouver autour d'une mobilisation citoyenne qui renforce la solidarité, les libertés et les valeurs portées par la démocratie ».

Face à cette situation d'**urgences sociale, salariale, écologique, démocratique**, dans les mois qui viennent, notre calendrier ne sera pas celui des diverses primaires et autres mises en scène. Dans nos entreprises, nos services, nos administrations, dans nos villes et nos quartiers, au quotidien comme au niveau international, **nous continuerons à travailler à la construction du nécessaire mouvement pour abattre ce monde et en imposer un autre débarrassé des banquiers, actionnaires et autres profiteurs !**

Education nationale : pour une rentrée de lutte

Dans l'éducation comme partout les conditions de travail et de vie se dégradent. Les politiques d'austérité qui consistent à prendre aux classes populaires pour faire exploser les dividendes des plus riches (+11% en France entre 2015 et 2016, [selon Les Echos](#)) touchent tous les secteurs : éducation, services publics, salaires etc. C'est tous et toutes ensemble qu'il faut lutter !

Dans notre secteur les effets d'annonce ministériels ne trompent personne. Il n'y a pas de réponse aux revendications des personnels. C'est pourquoi **la fédération SUD éducation appelle à faire grève le 8 septembre contre la réforme du collège, contre la réforme des rythmes scolaires, la territorialisation de l'école, les sureffectifs, la casse de l'éducation prioritaire.**

Mais pour gagner dans notre champ professionnel c'est avec le reste du monde du travail qu'il faut combattre. Aujourd'hui c'est la loi travail qui est en ligne de mire. Elle constitue une régression historique des droits des salarié-e-s. Derrière cette attaque du code du travail, il est évident que c'est la remise en cause du statut de la fonction publique qui se profile.

La fédération SUD éducation appelle à une rentrée de lutte en agissant et discutant dès la rentrée, en faisant grève le 8 septembre et en se mobilisant le 15 septembre. Elle appelle à débattre de la reconduction des grèves pour que les revendications des travailleuses aboutissent.



Bibliothèque nationale de France : grève victorieuse

Le personnel de la Bibliothèque nationale de France, comme dans de nombreux autres établissements publics, connaît depuis des années de nombreux problèmes : sous-effectif (270 postes supprimés en 7 ans), surcharge de travail, précarité, mauvaises conditions de travail...

Mais cette année, **en lien avec la mobilisation contre la loi Travail, l'intersyndicale CGT-FSU-SUD Culture, à l'instigation de la section SUD Culture, a estimé que cela suffisait et a donc décidé d'appeler à la grève.**

Cela s'est traduit par **6 samedis de grève consécutifs** en mai et juin, qui ont été très suivis, en plus des jours de grève en semaine contre la loi Travail. Lors de ces 6 samedis de grève, le personnel mobilisé, surtout des précaires et les militant-e-s syndicalistes, avec des soutiens (UL Solidaires Paris 5^e-13^e/Ivry, collègues d'autres bibliothèques et d'autres établissements de la Culture), ont tenu un **piquet de grève dans l'entrée**, manifesté dans les salles de lecture et **bloqué les caisses** pour rendre gratuit l'accès aux expositions.

Afin de faire monter la pression sur la direction de la BnF et ses tutelles, un rassemblement a été organisé devant le ministère de la Culture lors de la journée de grève du 23 juin et un blocage complet de l'entrée de la BnF a eu lieu le 28 juin au matin. Enfin, un piquet de grève à l'initiative de la section SUD Culture a eu lieu devant le ministère de la Culture le 4 juillet après-midi.

Finalement, la grève et l'action directe ont payé. Un protocole de fin de grève a été conclu qui prévoit : l'arrêt des suppressions de postes pour l'année 2017 ; l'appel de toute la liste complémentaire d'un recrutement de magasiniers-ères d'ici juin 2017 ; le passage en CDI de tous/toutes les contractuel-le-s à temps incomplet sur besoins permanents ; le passage à 110h de travail par mois (le maximum légal) des 80 contractuel-le-s à temps incomplet qui en ont fait la demande ; la mise en place d'un volet interne lors des prochains recrutements de magasiniers-ères ; la création d'un groupe d'étude pour améliorer les conditions de travail, en particulier des agent-e-s de catégories C et la tenue de réunions pour améliorer le déroulement de carrière et l'avancement des agent-e-s, contractuel-le-s comme titulaires. De plus, seule la moitié des samedis de grève sera prélevée aux précaires grévistes (une caisse de grève mise en place permettra de payer les jours de grève réellement prélevés).

La section SUD Culture de la BnF, qui a été moteur dans cette grève victorieuse, se réjouit de ce **succès, obtenu grâce à la mobilisation, la ténacité et l'inventivité des grévistes**. Face à la précarité, au sous-effectif et aux mauvaises conditions de travail, il est possible de lutter et de gagner !



Travail social : grève le 8 septembre

L'intersyndicale des Etats Généraux Alternatifs du Travail Social (EGATS) appelle l'ensemble des actrices et acteurs du travail social exerçant dans le public et dans le privé à participer le 8 septembre à la **grève unitaire pour la défense de nos métiers, de nos emplois, de nos formations et de notre éthique professionnelle**.

Nous, professionnel-les du social et du médico-social, salarié-es dans le privé ou dans les 3 fonctions publiques, tirons la sonnette d'alarme. Notre secteur va mal, il est à un tournant de son histoire ! Lorsque nous échangeons entre collègues de l'Aide sociale à l'enfance, de la Protection judiciaire de la jeunesse, de l'éducation nationale, des services sociaux départementaux ou municipaux, de l'hébergement, de la prévention spécialisée, de la psychiatrie, de l'insertion ou de la petite enfance, le constat est sans appel, **nous subissons toutes et tous la même offensive visant à démanteler le travail social dans son ensemble !**

Nous EGATS réaffirmons notre détermination à défendre le travail social et revendiquons notamment :

- ◆ L'abandon du projet de réingénierie de l'ensemble des métiers du social,
- ◆ La revalorisation statutaire et salariale pour l'ensemble des diplômés
- ◆ Un véritable déroulement de carrière
- ◆ La définition de politiques sociales à hauteur des besoins des populations, quel que soit leur lieu d'habitation,
- ◆ Des moyens humains en personnels diplômés dans l'ensemble des établissements et services médico-sociaux,
- ◆ Le refus des recours aux appels à projet et le maintien des conventions pluriannuelles par les collectivités territoriales pour financer les associations,
- ◆ L'arrêt de l'expérimentation des Contrats à Impact Social,
- ◆ La défense et l'amélioration des Conventions collectives de nos secteurs,
- ◆ Pour les étudiant-es : des financements nécessaires pour le paiement des gratifications de stage et des moyens pour les établissements de formation pour exercer leurs missions.

Il y a urgence, pour une bonne prise en charge de nos publics, pour l'intérêt des professionnel-les, pour l'intérêt général !

Air France : le gouvernement aide à licencier un délégué

L'intersyndicale Air France (CGT, FO, CFTC, UNSA, SUD Aérien, SNPL, Alter, ...) est scandalisée par la décision de la Ministre El Khomri qui vient casser la décision de l'Inspection du Travail et autorise par là même le licenciement de notre collègue Vincent Martinez.

Pour rappel, le rapport circonstancié de 4 pages de l'Inspection du Travail sur le déroulé de la manifestation unitaire du 5 octobre 2015 insiste sur le fait que **cette journée s'est déroulée dans un « climat de fortes tensions sociales », climat dont seule Air France peut être tenue pour responsable** (menace de licenciement, immixtion illégale d'une société de sécurité privée dans un conflit du travail, mise en place de caméras sans information préalable, fermeture du site...).

L'Inspection du Travail en a conclu qu'aucune faute lourde ne pouvait être retenue à l'encontre de Vincent Martinez et, de fait, annulait son licenciement. Loin de comprendre la situation sociale de notre entreprise, et avant même que la Justice ne dise le droit (nous rappelons que le Procureur de la République a déjà classé sans suite la plainte concernant les deux pilotes), cette décision politique de la Ministre du Travail vient ajouter une injustice supplémentaire après les licenciements illégitimes de 4 salariés déjà prononcés par l'actuelle direction d'Air France suite aux événements survenus au cours du CCE du 5 octobre 2015. **Cette décision du gouvernement est éminemment politique et prouve une fois encore, après le passage en force de la loi travail, de quel côté se trouve ce gouvernement : du côté des patrons et des actionnaires !**

Nous exigeons donc de la direction d'Air France l'arrêt de toutes les procédures de licenciement et la réintégration immédiate de nos collègues. **L'Intersyndicale appelle l'ensemble des salarié-es d'Air France à venir manifester les 27 et 28 septembre prochains devant le tribunal de Bobigny pour exiger la relaxe de tous les réprimés.**

Lectoure (Gers) : les salarié-es mettent le patron au tribunal

L'union syndicale Sud/Solidaires du Gers soutient les salarié-es de la Base Intermarché de LECTOURE qui avec l'aide de Sud/Solidaires Gers et de leur avocate ont lancé **une procédure au tribunal administratif pour faire invalider leur licenciement économique.**

Depuis plusieurs années Sud Commerces et Services/Solidaires du Gers dénonce ces licenciements dit « économiques » qui sont insupportables au regard des bénéfices des patrons d'ITMLAI !

D'un côté, il y a 40,1 milliards de chiffres d'affaires en 2014 (+10% de hausse sur 3 ans), les patrons des « mousquetaires », s'auto félicitant d'une des plus belles progressions du marché. Et de l'autre, ces mêmes patrons ont licencié « économiquement » 300 salarié-es, et laissent de nombreuses familles en souffrance à LECTOURE et un bassin de vie gravement touché.

Il y en a assez de toujours plus de profits pour quelques-uns sur le dos des salarié-es, et sur le dos de nos territoires ruraux. Sud Commerces et Services/Solidaires avec les salariés ne laissera pas faire ces patrons, sans foi ni loi ... Pour Sud/SOLIDAIRES **ces licenciements n'ont pas de raisons économiques dès lors que les patrons font toujours plus de profits !**

En effet, il est particulièrement indécent et cynique que ces patrons ferment des bases logistiques, pour faire toujours de plus fric, en licenciant et en écrasant au passage les salarié-s qui y travaillaient ! Sud/SOLIDAIRES Gers ne les laissera pas faire sans faire valoir le droit des salarié-es !

Hérault : non à la répression antisyndicale

Richard ABAUZIT, ancien Inspecteur du Travail, actuellement conseiller du salarié pour Solidaires dans l'Hérault, est convoqué le 8 septembre 2016 à 14 h devant le Tribunal Correctionnel de Montpellier. C'est l'Institut Saint Pierre à Palavas les Flots qui est à l'origine de cette mise en examen pour diffamation.

C'est en sa qualité de conseiller de salarié et membre de la commission juridique de Solidaires 34 que Richard ABAUZIT était intervenu dans cet Institut, pour aider trois salariées abusivement licenciées. **Il est traduit en justice pour avoir critiqué, par voie de presse, la gestion de cet institut d'insertion.** La justice a pris en compte la plainte pour diffamation de cet institut.

L'intersyndicale s'est réunie pour une conférence de presse suite à la mise en examen de Richard ABAUZIT, un avis unanime a été porté, « **la diffamation est un moyen de faire taire les syndicats** ». Il ne faut pourtant pas cesser d'user de la liberté d'expression dont disposent les organisations syndicales, et un appel à se rendre au Tribunal Correctionnel pour soutenir Richard ABAUZIT le 8 septembre a été lancé. Plus que jamais, continuons à défendre notre droit syndical. **Soutenons tou-te-s les camarades victimes de répression antisyndicale qui sont traduits en justice comme des criminels.**

Journalistes auto-entrepreneurs : danger !

Avec l'ensemble des syndicats de journalistes, le SNJ appelle à la mobilisation contre le contournement de la loi sur le statut de salarié des journalistes, permanents et pigistes, de la part d'employeurs qui refusent de payer en salaires !

La tendance s'est accélérée ces derniers mois, et c'est une véritable gangrène qui ronge la profession, et fragilise plus encore les jeunes journalistes, confronté-es à un parcours du combattant de la précarité. De plus en plus d'employeurs, presque toujours par souci de s'exonérer de leurs obligations sociales, proposent, ou plutôt imposent à des journalistes de délaisser le statut de salarié-e, au profit d'un statut d'auto-entrepreneur qui n'a d'avantage que pour l'entreprise donneuse d'ordre. En règle générale, **la « proposition » prend la forme d'un chantage à l'emploi : c'est auto-entrepreneur ou rien !**

Avec le soutien de l'ensemble des syndicats de journalistes, le SNJ lance une campagne auprès des pouvoirs publics, des employeurs, des journalistes, des délégués, contre ce statut d'auto-entrepreneur, **véritable fléau**, qui institue une concurrence déloyale avec les entreprises respectueuses de la loi.

Le SNJ se portera systématiquement aux côtés des consœurs et confrères victimes du contournement de leur statut de journaliste, jusque devant la juridiction pénale s'il le faut, afin de faire respecter les droits matériels et moraux de la profession.

Croix Rouge Française : refusons la précarité des salarié-es

La Fédération SUD Santé Sociaux alerte les pouvoirs publics quant à la situation des salarié-es et de la population accueillie des centres d'hébergements d'urgence toulousains de la croix rouge française.

Depuis plus de 5 ans les salarié-es de ces établissements dénoncent auprès de la direction de la CRF la dégradation constante de leurs conditions salariales (**temps partiels subis, CDD, salaires précaires**), de leurs conditions de travail, mais aussi des conditions d'accueil des résident-es.

Les salarié-es des Centres d'Hébergement d'Urgence (CHU) de la Ramée et de l'Escale **étaient à nouveau en grève le samedi 23 juillet 2016 avec un rassemblement « pique-nique debout » dimanche après-midi**. Ils et elles revendiquaient la revalorisation de leurs salaires, la régularisation des heures impayées depuis 2013, le respect de la Convention Collective, du Code du Travail et l'extension d'ouverture des Centres d'Hébergement d'Urgence Toulousains 24/24 et 7/7 afin d'accueillir dignement et inconditionnellement la population la plus démunie.

La Croix Rouge Française qui se targue de valeurs telles qu'Humanité, Impartialité, Neutralité, Indépendance, Volontariat, Unité et Universalité, ne daigne pas répondre aux revendications des salarié-es, tout comme la Préfecture de Haute Garonne n'a pas donné suite à la demande de rencontre faite par les personnels.

La Fédération SUD Santé Sociaux apporte son soutien inconditionnel aux salarié-es en lutte et invite chacun-e à soutenir le personnel de la Croix Rouge française.

Météo-France : la mobilisation se poursuit

Depuis le mois de mai et la présentation par la direction générale de ses projets de restructuration, **des mobilisations tous azimuts ont été organisées au sein de Météo-France** : report de formations, boycott d'instances de concertation, journées de grève, rassemblements, pétitions, audiences ministérielles, interpellations au conseil d'administration...

Concernant les services de prévision, la direction générale semble revoir son projet d'automatisation à marche forcée. De son côté, le conseiller social du ministère s'est engagé à défendre auprès de S. Royal la révision de la trajectoire des effectifs de Météo-France, le report de la signature du prochain contrat d'objectifs ainsi qu'une étude sur les bénéfices socio-économiques apportés par Météo-France. Ces annonces vont dans le bon sens, mais elles ne sont pour l'instant pas confirmées. Et il n'y a toujours pas de réponse sur les recrutements, le budget, le maintien des implantations, les conditions de travail.

Le projet de contrat d'objectifs 2017-2021 n'est pas à la hauteur des enjeux environnementaux défendus par la France lors de la COP21. L'intersyndicale CGT-Solidaires-FO renouvelle donc sa demande d'audience auprès de la ministre.

Des assemblées générales seront également organisées dans tous les services de Météo-France durant la semaine du 12 au 16 septembre pour :

- ◆ Faire le point sur les informations en provenance de la direction comme du ministère
- ◆ Discuter de la poursuite des mobilisations
- ◆ Décider de nouvelles actions.